Accompagnement VAE
Programme

En amont de l'accompagnement :

- Entretien d'analyse des attentes et des besoins du candidat
- Auto-positionnement du candidat sur les compétences du référentiel de certification

Le CNFETP propose un accompagnement de 24 heures réparties entre un accompagnement individuel personnalisé et des ateliers méthodologiques s'appuyant sur la dynamique de groupe.
Les modalités pédagogiques et les durées sont adaptées selon les besoins identifiés.
Un travail personnel régulier, entre les sessions, est indispensable à la réussite d'un parcours VAE.

Entretien d'analyse du parcours - 2 heures

- Identifier les grandes étapes de son parcours
- Identifier les activités pertinentes des emplois en relation avec le titre visé
- Identifier le ou les emplois autour desquels le dossier va s'articuler
- Relever des consignes de travail spécifiques et des points de vigilance
- Identifier les champs du référentiel peu ou pas présents dans l'expérience
- Analyser avec le candidat son auto-positionnement

Atelier 1 : Entrée dans la démarche de l'analyse des acquis de l'expérience - 3 heures

- Décrypter les documents référence de la VAE : Référentiel de certification et dossier rédactionnel
- Prendre en main les outils CNFETP proposés
- Comprendre les différents items constitutifs d'une description d'activité : expérience, contexte, activité, tâche, moyen, résultat…
- Échanger avec le groupe pour identifier les activités phares de son parcours et celles qui peuvent manquer
- Identifier les activités qui seront détaillées dans le dossier rédactionnel VAE

Atelier 2 : Analyse des acquis de l'expérience - 3 heures

- Acquérir ou actualiser les techniques de communication écrite
- Apprendre à présenter un dossier : règles de mise en page, gestion des images, anonymisation des personnes citées…
- Apprendre à utiliser le vocabulaire adapté à la rédaction d'un dossier VAE
- Engager un travail de réflexion et de formalisation sur les activités ciblées

Atelier 3 : Apport du collectif pour l'analyse individuelle - 3 heures

- Apprendre à présenter par écrit une activité de manière structurée
- Apprendre à développer son argumentaire
- Partager son écrit et obtenir des avis critiques
- S'appuyer sur les échanges de pratiques pour prendre conscience de ses responsabilités et de son autonomie dans le travail

CNFETP DE LILLE
238 rue du Faubourg de Roubaix
59000 LILLE
03 20 10 31 90
contact-lille@cnfetp.com

CNFETP DE LYON
2 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
04 72 38 80 70
contact-lyon@cnfetp.com

CNFETP DE NANTES
31 rue des Naudières
44400 REZÉ
02 40 32 88 00
contact-nantes@cnfetp.com

www.cnfetp.com

Accompagnement VAE
Programme

Accompagnement individuel : Entretiens d'explicitation des activités - 6 heures

- Verbaliser, mettre en mots une action particulière
- Rapprocher expérience, référentiel de certification et compétences
- Identifier les manques et envisager les solutions pour les combler
- Identifier les expériences probantes et faire des choix pour le dossier rédactionnel
- Valoriser les éléments de son expérience professionnelle et extra-professionnelle
- Formaliser par écrit ses activités, responsabilités, résultats, son autonomie
- Veiller à la cohérence avec les attentes du certificateur
- Mesurer le degré d'autonomie et adapter l'accompagnement personnalisé

Atelier 4 : L'entretien avec le jury : contenus et enjeux - 3 heures

- Comprendre ce qui est attendu
- Identifier les modalités : déroulement, interlocuteurs…
- Identifier les éléments clés de la communication orale : posture, voix, regard, …
- Comprendre la complémentarité du dossier rédactionnel et de l'entretien
- Identifier les questions récurrentes du jury

Atelier 5 : L'entretien avec le jury : la médiatisation de soi - 3 heures

- Préparer son argumentaire
- Structurer sa présentation orale
- Apprendre à faire face aux objections
- Apprendre à gérer son temps et son stress
- Se mettre en situation de jury de validation

Entretien bilan post-jury - 1 heure

- Réaliser le bilan de l'accompagnement et du parcours VAE
- Se projeter professionnellement
- Formuler son degré de satisfaction concernant l'accompagnement
- Être informé des possibilités d'accompagnement complémentaire en cas de validation partielle du titre ou de non-validation

Répartition des 24 heures

- Entretiens individuels : 9 heures
- Ateliers collectifs : 15 heures

Accompagnement Post-jury - 2 à 6 heures (optionnel)

En cas d'ajournement ou de validation partielle.

- Analyser et expliciter les décisions et les éventuelles préconisations du jury
- Présenter les différentes possibilités de poursuite du parcours « certificatif » : formation, examen, rédaction d'un dossier complémentaire, stage professionnel, …
- Conseiller le candidat quant à la stratégie à adopter
- Mettre en relation le candidat avec un centre de formation si besoin
- Assurer son suivi jusqu'à la prochaine étape de validation

CNFETP DE LILLE
238 rue du Faubourg de Roubaix
59000 LILLE
03 20 10 31 90
contact-lille@cnfetp.com

CNFETP DE LYON
2 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
04 72 38 80 70
contact-lyon@cnfetp.com

CNFETP DE NANTES
31 rue des Naudières
44400 REZÉ
02 40 32 88 00
contact-nantes@cnfetp.com

www.cnfetp.com